
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET D/2015/.....106/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE
AU MINISTERE DE L'HOTELLERIE, DU TOURISME ET DE
L'ARTISANAT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU- La Constitution ;

VU- La Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

VU- Le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2014/020/PRG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

VU- Le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Nomination des Membres du Gouvernement.

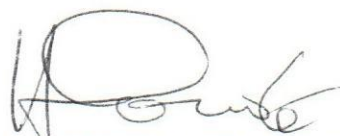
VU- Le Décret D/2011/044/PRG/SGG du 29 mars 2011, portant attribution et organisation du ministère de l'hôtellerie, du tourisme et de l'artisanat.

DECRETE

Article 1^{er} : M. Kaba Diakité, précédemment Directeur Général Adjoint chargé des Finances et de l'Investissement au Grand Hôtel de L'Indépendance est nommé **Directeur Général de l'Office National de Promotion de l'Artisanat.**

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 JUIN 2015

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alpha Conde', written over a horizontal line.

PROFESSEUR ALPHA CONDE